

KPMG S.A.
Bureau de Marseille
480 avenue du Prado
CS 90303
13269 MARSEILLE CEDEX 08
France

Téléphone : Télécopie :

+33 (0)4 96 20 53 60 +33 (0)4 96 20 53 55

Site internet : www.kpmg.fr

Association Point Formation

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012
Association Point Formation
Quai Poterne - Quartier de l'Ile - 13500 Martigues
Ce rapport contient 11 pages



KPMG S.A. Bureau de Marseille 480 avenue du Prado CS 90303 13269 MARSEILLE CEDEX 08 France

Téléphone : Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 60 +33 (0)4 96 20 53 55

Site internet: www.kpmg.fr

Association Point Formation

Siège social : Quai Poterne - Quartier de l'Île - 13500 Martigues

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Point Formation, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



Association Point Formation Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 3 juin 2013

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Règles et principes comptables

La note A « Règles et méthodes comptables » expose les règles et méthodes comptables relatives à l'élaboration et à la présentation des comptes de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Contrôle interne

Compte tenu des spécificités de votre association et en l'absence d'un dispositif suffisamment élaboré de contrôle interne, nous avons mis en œuvre les contrôles substantifs que nous avons estimés adaptés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 3 juin 2013

KPMG S.A.

Joelle Bouchard
Actionnaire

Robert Acquaviva

			ACTIF		PASSIF		
LIBELLE	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT PROVISION	VALEUR NETTE AU 31/12/2012	VALEUR NETTE AU 31/12/2011	LIBELLE	VALEUR NETTE AU 31/12/2012	VALEUR NETTE AU 31/12/2011
ACTIF IMMOBILISE					FONDS ASSOCIATIFS		
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	5 980,60 44 989,96 3 723,45	5 980,59 44 229,60 0,00	0,01 760,36 3 723,45		0,01 Réserves 0,01 Report a nouveau 3 723,45 Résultat de l'exercice	76 834,30 175 343,05 -94 832,78	76 834,30 88 759,80 86 583,25
TOTAL 1	54 694,01	50 210,19	4 483,82	3 723,47	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS Subvention investissements non renouvelables	380,17	-0,0-
ACTIF CIRCULANT					TOTAL 1	157 724,74	252 177,34
Stock de marchandises Fournisseurs avances et acomptes Clients et comptes rattaches Craences fiscales et sociales	0,00 0,00 309 757,96 836,00	8 116,09 0,00	0,00 0,00 301 641,87 836,00	7 7	0,00 0,00 284 425,95 Provisions pour risques 5 533,10 Provisions pour charges d'exploitation	00'0	00'0
Disponibilité	160 615,11	107 204,32	160 615,71	203 628,06	TOTAL 2	00'0	00'0
TOTAL 2	700 127,29	175 320,61	524 806,68	637 072,92	FONDS DEDIES -sur subventions de fonctionnement -sur autres ressources	00'0	00'0
COMPTES A REGULARISER					TOTAL 3	00'0	0.00
Charges constatées d'avance Charges a étaler	1 226,52 0,00	00'0	1 226,52	2 329,29	Dettes financières	0 00	000
TOTAL 3	1 226,52	00'0	1 226,52	2 329,29	2 329,29 Dépôts de garantie reçues	00'0	00'0
					TOTAL 4	00'0	0,00
					DETTES D'EXPLOITATION		
					Avances et acomptes reçus Dettes fournisseurs et comptes rattaches Dettes fiscales et sociales Autres dettes	0,00 22 686,82 164 401,98 12 753,10	0,00 50 043,69 123 959,84 10 632,44
					TOTAL 5	199 841,90	184 635,97
					COMPTES A REGULARISER		
					Produits constates d'avance	172 950,38	206 312,37
					TOTAL 6	172 950,38	206 312,37
TOTAL ACTIF	756 047,82	225 530,80	530 517,02	643 125,68	TOTAL PASSIF	530 517,02	643 125,68

00'0

ASSOCIATION POINT FORMATION COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2012

LIBELLE	DU 01/01/2012	AU 31/12/2012	DU 01/01/2011	AU 31/12/2011
	PAR POSTE	PAR NATURE	PAR POSTE	PAR NATURE
PRODUITS D'EXPLOITATION		818 432,41		939 425,41
Production vendue de biens et services	466 385,91		314 082,17	
Production immobilisee	0,00		0,00	
Subvention d'exploitation Reprises sur provision et transfert de	337 506,74	1	448 700,48	
de charges	14 539,76		176 642,76	
Autres produits de gestion	0,00		0,00	
CHARGES D'EXPLOITATION		920 041,03		852 418,04
Achats sur stock en cours	0,00		0.00	
Variation de stock	0,00		0,00	
Achats autres approvisionnements	12 377,23)	14 090,74	
Autres achats et charges externes	99 224,54		100 809,76	
impots et taxes et versements	43 603,00		45 228,28	
assimiles	27.57.77.77			
Salaires et traitements	467 829,86		416 303,96	
Charges sociales	180 803,31		156 807,72	
Dotations aux amortissements	500000000000000000000000000000000000000		100000000000000000000000000000000000000	
et provisions d'exploitation	97 781,56		87 177,58	
Autres charges	18 421,53		32 000,00	
RESULTAT D'EXPLOITATION		-101 608,62		87 007,37
QUOTE PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		0,00		0,00
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS		5,15		4,66
Autres interets et produits Reprise provision	5,15 0,00		4,66 0,00	
CHARGES FINANCIERES		0,00		0,00
Interets et charges	0,00		0,00	
RESULTAT FINANCIER		5,15		4,66
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-101 603,47		87 012,03
PRODUITS EXCEPTIONNELS		10 284,17		121,33
Subvention recue	0.00		0,00	
Produits exceptionnels	2 292,23		121,33	
Produits sur exercices anterieurs	7 805,81		0,00	
Quote part subvention viré au résultat	186,13		0,00	
Reprises sur provisions	0,00		0,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		3 513,48		550,11
Charges de gestion courante	0,00		550,11	
Charges sur exercice antérieurs	3 513,48		550,11	
Cout de cessions	0.010,40			
Dotations exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL		6 770,69		-428,78
MPOTS SOCIETE		0,00		0,00
TOTAL DES PRODUITS		828 721,73		939 551,40
TOTAL DES CHARGES		923 554,51		852 968,15
RESULTAT NET COMPTABLE		-94 832,78		86 583,25

FAITS SIGNIFICATIFS :

Le reclassement de l'action SEDOP en « prestations sur marchés » à partir de septembre 2011, se caractérise par une diminution des subventions sur l'exercice, compensé par une augmentation du chiffre d'affaires. (Impact sur une année complète en 2012).

A . REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les Comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation francaise en vigueur, résultant des réglements du Comite de la Réglementation Comptable (CRC), à savoir :

- respect du principe de prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'Association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses réglements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformement au réglement n° 99-01.

A1 - Changement de présention

Pas de changement de présentation sur l'exercice.

A2- Méthode d'évaluation

La méthode retenue est celle des coûts historiques d'acquisition ou de production .

A3- Calcul des Amortissements et Provisions

A3.1.Les Amortissements

Tous les biens sont amortis selon le principe de l'amortissement linéaire. La durée d'amortissement généralement retenue est de 3 ans.

A3.2.Les Provisions

- Les provisions pour dépréciation des comptes clients sont définies en fonction du risque de recouvrement, et entérinées par le Conseil d'Administration de l'Association.
- Les provisions pour dépréciation des autres créances concernent les risques d'irrécouvrabilité liés aux financeurs

A4- Informations donnant une image fidèle

L'effectif de l'Association, à la clôture de l'exercice, est de 26 salariés, 17 contrats à durée indéterminée et 8 contrats à durée déterminée et 1 contrat unique d'insertion.

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-56 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, aucune rémunération et avantages en nature n'ont été versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues met à disposition à titre gratuit les locaux.

B . <u>COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2012 :</u>

B1 ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

NATURE	AU 01/01/2012	augmentation	diminution	AU 31/12/2012
Immobilisations				
incorporelles				
frais d'etablissement	0,00	0,00	0,00	0,00
logiciels informatiques	5 980.60	0,00	0.00	5 980,60
Immobilisations corporelles materiel et mobilier divers	43 398.90	1 591.06	0.00	44 989.96
Immobilisations financieres prêts	1 923,45	0,00	0,00	1 923,45
dépôts et cautions	1 800.00	0.00	0.00	1 800,00
TOTAL				
i o i ne	53 102.95	1 591.06	0.00	54 694.01

B2 ETAT DES AMORTISSEMENTS

NATURE	AU 01/01/2012	dotation	reprise	AU 31/12/2012
Immobilisations incorporelles	5 980.59	0.00	0.00	5 980,59
Immobilisations corporelles	43 398.89	830.71	0.00	44 229.60
TOTAL	49 379.48	830.71	0.00	50 210.19

B3 ETAT DES PROVISIONS

NATURE	AU 01/01/2012	dotation	reprise	AU 31/12/2012
Pour charges exploitations	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour risques	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour créances douteuses	4 293.39	4636.20	813.50	8 116.09
Pour débiteur divers	85 160.87	92 314.65	10 271.00	167 204.52
TOTAL	89 454.26	96 950.85	11 084.50	175 320.61

B4 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

NATURE	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS 1 AN
ETAT DES CREANCES			
Sur fournisseurs avances	0,00	0,00	
Sur clients	2/22	500 500,000	
	309 757.96	309 757.96	
Etat -charges sociales	836.00	836.00	
Debiteurs divers			
avance sur salaire	0.00	0.00	
subventions collectivités	228 476.44	228 476.44	
autres debiteurs	441.78	441.78	
Charges constatees d'avance	1 226.52	1226.52	
TOTAL 1	540 738.70	540 738.70	0,00
ETAT DES DETTES			
Avances et acomptes recus	0,00	0,00	
Fournisseurs et comptes rattaches			
sur immobilisations	0,00	0,00	
sur effets a payer	0,00	0,00	
sur biens et services	19 565.78	19 565.78	
sur factures non parvenues	3 121.04	3 121.04	
Personnel remuneration due	4 882.50	4 882.50	
Personnel conges payes	62 427.48	62 427.48	
Personnel prime fin année	0,00	0,00	
Securité sociale et autres	44 629.00	44 629.00	
sur conges payes	29 337.20	29 337.20	
sur prime fin année	0,00	0,00	
Etat -T.V.A	0,00	0,00	
Etat - impots societe	0,00	0,00	
Etat-autres impots	23 125.00	23 125.00	
Dettes d'exploitation			
associés	0,00		
autres dettes	12 677.60	12 677.60	
Produits constatés d'avance	172 950.38	172 950.38	
TOTAL 2	372 715.98	372 715.98	0,00

B5 - CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

B5.1 -Charges à payer : 127 567.28 Euros

Elles sont d'exploitation pour 12 677.60 €, fiscales pour 23 125.00 €, et au titre des congés payés et des indemnités de précarité pour 91 764.68 €

B5.2 - Produits à recevoir : 441.78 Euros

Ils sont d'exploitation pour 441.78 €

B6 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

B6.1. Charges constatées d'avance : 1 226.52 Euros

Elles sont d'exploitation et correspondent à des charges payées avant le terme de l'exercice, pour des charges afférentes à l'exercice comptable 2013.

B6.2. Produits constatés d'avance : 172 950.38 Euros

Ils sont d'exploitation et correspondent à :

NATURE	MONTANTS	
SUR CLIENTS MARCHES PUBLICS		
Sur marché SEDOP 2012-2013	66 294.00 €	
Sur marché ETAPS 2012-2013	59 837.00 €	
Sur marché BPJEPS 2012-2013	26 526.62 €	
Sur marché SAS Bilan 2012-2013	2 911.00 €	
SUR FOURNISSEURS ET CLIENTS APP	0.00 €	
SUR SUBVENTIONS		
Sur subvention EOEP	16 570.00 €	
Sur subvention FAJ Collectif	811.76 €	

C . ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS :

C12- Droits Individuels à la Formation :

Le cumul des droits acquis par les salariés au 31 Décembre 2012 correspond à un volume de 1 443 Heures «formation».

C13-Engagements pris en matière de retraite :

Engagements Retraite	Provisionné	Non Provisionné	Total
I. D. R		30 443 €	30 443 €

Les hypothèses retenues :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié,
- Le coefficient d'évolution des salaires est de 1.17 %,
- Le taux d'actualisation est de 3.25 %,
- Le turn over est faible,
- L'âge de départ à la retraite est de 65 ans,
- Le taux de charges sociales est de 37.50 %.